TERMES DU CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL EN VERSION PRÉCOMMERCIALE MICROSOFT

MICROSOFT VISUAL STUDIO TEAM FOUNDATION SERVER 2018

Les présents termes du contrat de licence constituent un contrat entre Microsoft Corporation (ou, en fonction du lieu où vous vivez, l’un de ses affiliés) et vous. Ils s’appliquent au logiciel en version précommerciale visé ci-dessus. Les termes s’appliquent également à tout service et à toute mise à jour Microsoft pour ce logiciel, à moins que d’autres termes n’accompagnent ces éléments.

Si vous vous conformez aux présents termes du contrat de licence, vous disposez des droits ci-dessous.

# DÉFINITIONS.

1. « Serveur » désigne un système matériel physique capable d’exécuter le logiciel serveur. Une partition matérielle ou une lame est considérée comme un système matériel physique distinct.
2. « Logiciels Supplémentaires » désigne :
   * Visual Studio Team Foundation Build Services
3. **Utilisation du Cloud**. Vous pouvez exécuter le logiciel en version précommerciale Visual Studio Team Foundation Server 2018 sur Microsoft Azure.

# INSTALLATION ET DROITS D’UTILISATION.

1. Dans le cadre de cet accord de licence, vous êtes autorisé à installer et utiliser des copies du logiciel sur des Serveurs situés dans vos locaux et à utiliser le logiciel pour concevoir, développer et tester vos applications dans un environnement de production, sous réserve :

### de prendre les précautions appropriées pour sauvegarder et protéger vos données ;

### d’accepter de cesser ladite utilisation dans les plus brefs délais dès la notification de Microsoft ; et

### de donner accès audit environnement de production uniquement à vos employés et prestataires.

1. Vous êtes autorisé à installer et utiliser des copies du Logiciel Supplémentaire sur un nombre quelconque de dispositifs. Vous pouvez utiliser le Logiciel Supplémentaire uniquement en association avec le logiciel Serveur.

# LOGICIEL – VERSION PRÉ-COMMERCIALE. Ce logiciel est une version précommerciale. Il peut ne pas fonctionner correctement ou comme une version finale du logiciel. Microsoft est autorisé à le changer pour la version commerciale finale. Nous sommes également autorisés à ne pas éditer de version commerciale. Microsoft n’est pas dans l’obligation d’assurer la maintenance ou le support technique, ni de vous fournir des mises à jour pour le logiciel.

# Programmes Microsoft fournis. Sauf disposition contraire dans ce contrat, les présents termes du contrat de licence s’appliquent à tous les programmes Microsoft fournis avec le logiciel.

# COMPOSANTS de tiers. Le logiciel peut inclure des composants de tiers accompagnés de mentions légales distinctes ou régis par d’autres contrats, comme décrit dans le fichier ThirdPartyNotices fourni avec le logiciel, le cas échéant.

# MISES À JOUR. Si Microsoft apporte des corrections de bogues, des correctifs de sécurité ou d’autres corrections d’erreurs au logiciel, vous vous efforcerez, dans la mesure du raisonnable, de les installer afin de mettre à jour le logiciel.

# DONNÉES.

1. **Collecte de données.** Le logiciel peut recueillir des informations sur vous et la façon dont vous l’utilisez, et les transmettre à Microsoft. Microsoft est susceptible d’utiliser ces informations pour fournir des services et améliorer ses produits et services. Vous pouvez désactiver la plupart de ces fonctionnalités, à l’exception de certaines, comme indiqué dans la documentation du produit. Le logiciel comprend également certaines fonctionnalités qui peuvent vous permettre de collecter des données auprès des utilisateurs de vos applications. Si vous utilisez ces fonctionnalités pour permettre la collecte de données dans vos applications, vous devez le faire en toute conformité avec la réglementation applicable, notamment en informant les utilisateurs de vos applications par l’intermédiaire de notifications appropriées. Pour plus d’informations sur la collecte et l’utilisation de données, consultez la documentation dֹ’aide et la déclaration de confidentialité à l’adresse <https://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=853472>. Votre utilisation du logiciel vaut acceptation de ces pratiques.
2. Traitement des données à caractère personnel. Dans la mesure où Microsoft est un opérateur ou un sous-opérateur de traitement de données à caractère personnel en association avec le logiciel, Microsoft prend les engagements dans les termes du Règlement général de protection des données de l'Union européenne des Conditions de services en ligne envers tous les clients effectives le 25 mai 2018, à l’adresse<http://go.microsoft.com/?linkid=9840733>.

# COMMENTAIRES. Si vous faites part de vos commentaires concernant le logiciel à Microsoft, vous concédez gratuitement à Microsoft le droit de les utiliser, de les partager et de les commercialiser de quelque façon que ce soit et à toute fin. Vous n’inclurez pas dans vos commentaires d’informations faisant l’objet d’une licence qui imposent à Microsoft de concéder sous licence son logiciel ou sa documentation à des tiers du fait que nous y incluons vos commentaires. Ces droits survivent au présent contrat.

# PLATEFORMES MICROSOFT. Le logiciel peut inclure des composants de Microsoft Windows, Microsoft Windows Server, Microsoft SQL Server, Microsoft Exchange, Microsoft Office et Microsoft SharePoint. Ces composants sont soumis à des contrats et à des politiques de support technique distincts, comme décrit dans les termes du contrat de licence figurant dans le répertoire d’installation du composant concerné ou dans les dossiers « Licenses » fournis avec le logiciel.

## Microsoft SQL Server

### En plus des termes de la Plateforme Microsoft, vous êtes autorisé à exécuter une seule instance à la fois de SQL Server 2016 Standard dans un environnement de système d’exploitation physique ou virtuel, uniquement pour la prise en charge du logiciel. Aucune CAL SQL Server n’est requise pour cette utilisation limitée.

# Champ d’application de la Licence. Le logiciel n’est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent contrat vous confère certains droits d’utilisation du logiciel. Microsoft se réserve tous les autres droits. À moins que la réglementation applicable ne vous confère d’autres droits nonobstant la présente limitation, vous n’êtes autorisé à utiliser le logiciel qu’en conformité avec les termes du présent contrat. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel, qui limitent vos droits dֹ’utilisation du logiciel. Vous n’êtes pas autorisé à :

* contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
* reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler ou tenter d’effectuer ces opérations, sauf si et uniquement si les termes du contrat de licence tiers régissant l’utilisation des composants open source éventuellement inclus dans le logiciel vous y autorisent ;
* supprimer, réduire, bloquer ou modifier toute mention légale de Microsoft ou de ses fournisseurs dans le logiciel ;
* à utiliser le logiciel d’une manière contraire à la législation ;
* partager, publier, louer ou prêter le logiciel, ou le fournir en tant que solution hébergée autonome utilisable par des tiers ; ou
* transférer le logiciel ou le présent contrat à un tiers.

# Restrictions à l’Exportation. Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d’exportation concernant le logiciel, qui contiennent des restrictions en matière de destinations, d’utilisateurs finaux et d’utilisation finale. Pour plus d’informations sur les restrictions à l’exportation, consultez le site (aka.ms/exporting).

# SERVICE D’ASSISTANCE TECHNIQUE. Ce logiciel étant fourni « en l’état ». Microsoft ne fournira aucun service d’assistance technique.

# Intégralité des accords. Le présent contrat ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et l’assistance technique que vous utilisez constituent l’intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d’assistance technique.

# Réglementation applicable. Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l’État de Washington, États-Unis d’Amérique, régissent l’interprétation de ce contrat et s’appliquent en cas de réclamation pour manquement aux termes du contrat. Les lois de l’État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, ses lois s’appliquent.

# DROITS DES CONSOMMATEURS VARIABLES SELON LES RÉGIONS. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d’autres droits, y compris des droits des consommateurs, prévus par les lois de votre État ou pays. Indépendamment de votre relation avec Microsoft, vous pouvez également bénéficier de certains droits octroyés par la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas ces autres droits si les lois de votre État ou pays ne le permettent pas. Par exemple, si vous avez acquis le logiciel dans l’une des régions ci-dessous ou si une loi nationale s’applique, vous êtes tenu de vous conformer aux dispositions suivantes :

## Australie. la loi australienne sur la consommation (Australian Consumer Law) vous accorde des garanties statutaires qu’aucun élément du présent contrat ne peut affecter.

## Canada. Si vous avez acheté le logiciel au Canada, pour ne plus recevoir de mises à jour, vous pouvez désactiver la fonction Mises à jour automatiques, déconnecter votre dispositif d’Internet (néanmoins, le logiciel recherchera et installera les mises à jour disponibles automatiquement dès la reconnexion du dispositif à Internet) ou désinstaller le logiciel. La document du produit, le cas échéant, peut également indiquer comment désactiver les mises à jour de votre produit ou dispositif spécifique.

## Allemagne et Autriche.

i. Garantie. Le logiciel sous licence valable fonctionnera, pour l’essentiel, comme le décrit la documentation de Microsoft qui l’accompagne. Microsoft n’accorde toutefois aucune autre garantie contractuelle relative au logiciel sous licence.

**ii. Limitation de responsabilité**. En cas de faute intentionnelle, de faute lourde, de réclamation fondée sur la responsabilité du fait des produits défectueux, ou de faute entraînant un décès ou des préjudices corporels ou matériels, Microsoft sera tenue légalement responsable.

# Sous réserve de la clause ii qui précède, la responsabilité de Microsoft pour négligence légère ne sera engagée qu’en cas de manquement aux obligations contractuelles essentielles à la bonne exécution du présent contrat, dans la mesure où ledit manquement compromet l’objet même du présent contrat et la confiance des partenaires contractuels relative au respect de ces dernières (les « obligations majeures »). La responsabilité de Microsoft ne sera pas engagée en cas d’autres négligences légères.

# Exclusions de garantie. Le logiciel est concédé sous licence « en l’état ». Vous assumez tous les risques liés à son utilisation. Microsoft n’accorde aucune garantie ou condition expresse. Dans la mesure permise par la législation locale, Microsoft exclut les garanties implicites de qualité, d’adéquation à un usage particulier et d’absence de violation.

# Limitation et exclusion de responsabilité en cas de dommages. Vous ne pouvez obtenir de Microsoft et de ses fournisseurs qu’une indemnisation en cas de dommages directs limitée à 5,00 USD. Vous ne pouvez prétendre à aucune indemnisation pour les autres dommages, y compris les dommages spéciaux, indirects ou incidents et les pertes de bénéfices.

Cette limitation s’applique (a) à toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers ; et (b) aux réclamations pour manquement aux termes du contrat ou violation de garantie ou de condition, les réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la réglementation applicable.

Elle s’applique également même si Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l’éventualité de tels dommages. La limitation ou l’exclusion ci-dessus peut également ne pas vous être applicable si votre pays n’autorise pas l’exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages incidents, indirects ou de quelque nature que ce soit.

TFS2018\_UPDATE\_FRA